

GUIDE TECHNIQUE



CARROUSEL DU LOUVRE

PARIS
2024

16 & 17 OCTOBRE

10^{ème}
EDITION

COSMETIC 360

LET'S EXPLORE INNOVATION

1. INFORMATIONS GENERALES

- Vos interlocuteurs
- Planning

2. REGLEMENTS

- Règlement d'aménagement
- Règlement sécurité-incendie

3. AMENAGEMENTS DE STAND

CONTACTS

Organisateur

Cosmetic Valley
1, Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
+33 (0)2 37 21 12 11

Commissaire Générale

Franckie BECHEREAU

Chef de projet

Isabelle CAILLEAUX DE COLIGNY
+33 (0)7 64 77 93 29 - idecoligny@cosmetic-valley.com

Suivi commercial

Marina PERETTE
+33 (0)2 37 18 33 17 - mperrette@cosmetic-valley.com

Service de presse - Agence PPR

Marie LESTAGE
Frédérique LENGLEN
+33 (0)6 51 21 39 18
+33 (0)6 80 94 00 25

Département technique

Mélodie SALIOU – responsable exposants
+33 (0)2 96 85 91 64 - melodie@3d-actions.com

Jérôme PINOT - directeur technique
+33 (0)6 43 33 71 25 - jerome@3d-actions.com

Chargé de sécurité incendie

Alexandre LE GOFF
+33 (0)6 77 15 24 44 - alexandre@hervepierre.com

PLANNING

	mardi 15 octobre 2024	mercredi 16 octobre 2024	jeudi 17 octobre 2024
	MONTAGE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
08:00 →			
09:00 →		OUVERTURE AUX EXPOSANTS 8h-9h	OUVERTURE AUX EXPOSANTS 8h-9h
14:00 →		OUVERTURE AUX VISITEURS 9h-18h	OUVERTURE AUX VISITEURS 9h-18h
18:00 →	OUVERTURE AUX EXPOSANTS 14h-20h		
18:30 →		SORTIE DES DERNIERS VISITEURS	
20:00 →			DEMONTAGE EXPOSANTS 18h - 20h
00:00 →			

PERIODE DE MONTAGE

Mardi 15 octobre de 14h à 20h

PERIODE DE DEMONTAGE

Jeudi 17 octobre de 18h à 20h

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi 16 et jeudi 17 octobre 2024 de 9h à 18h

Par respect du public et des autres exposants nous vous demandons de :

- Respecter les horaires d'ouverture au public avec une présence physique d'au minimum une personne faisant partie de l'effectif de l'entreprise exposante, sur votre stand environs 30 minutes avant l'ouverture
- Ne pas partir de votre stand avant la fermeture effective du salon au public.

Le commissariat général du salon sera ouvert :

- Le mardi 15 octobre 2023 de 14h à 20h
- Les mercredi 16 et jeudi 17 octobre de 8h à 19h

CARACTERISTIQUES DES SALLES DU CARROUSEL DU LOUVRE

Accès dans le bâtiment

La surcharge au sol est limitée à 500Kg/m².

Pour chaque salle (LE NOTRE et DELORME) 2 monte-charges sont à disposition des exposants.

Sols, parois, piliers des salles

Les sols, parois et piliers des salles sont soit en béton, soit en bois. Il est interdit d'y effectuer des percements, scellements, saignées ou découpages. Il est également interdit de les peindre.

Electricité

Les arrivées électriques sont réalisées par des trappes au sol.

Les différents coffrets sont posés à l'endroit indiqué par l'exposant lors de sa commande ou selon les règles en vigueur en cas d'absence d'information de la part de l'exposant (les déplacements des compteurs font l'objet d'une facturation). **Les éléments nécessitant de l'électricité doivent être positionnés à proximité des cloisons afin d'éviter le câblage central.**

REGLEMENT DE DECORATION ET D'ANIMATION

En signant sa demande de participation, l'exposant a pris l'engagement de respecter et de faire respecter par tous (décorateurs, installateurs), toutes les clauses des règles de décoration et d'animation des stands, du règlement sécurité-incendie et règlement général des salons. L'organisateur se réserve le droit de faire modifier, ou de faire démonter toutes les installations susceptibles de gêner les exposants voisins ou le public.

Il n'est pas possible de modifier l'agencement des stands, seuls les aménagements mobiliers sont autorisés. Ils ne peuvent être commandés que dans la boutique en ligne (« Gestion du stand »). Aucun autre fournisseur extérieur ne sera autorisé.

Aucun meuble, aucune signalétique ne devra dépasser 2m en fond du stand, et du côté des cloisons latérales.

Il est demandé aux exposants de réaliser un stand attractif respectant les normes particulières d'agencement des stands.

L'emplacement du stand attribué à un exposant lui est communiqué au moyen d'un plan.

Ce plan donnera les cotes aussi précises que possible du stand. La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée s'il apparaît une légère différence entre les cotes indiquées et les dimensions réelles du stand.

ENSEIGNES

- Hormis les bureaux « open innovation », les espaces d'animations et les pavillons, aucune enseigne ne peut être suspendue.

ELINGAGE POUR LES BUREAUX OPEN INNOVATIONS et les PAVILLONS

Selon les structures des différentes salles, l'accrochage en charpente nécessite une étude particulière : contacter le responsable technique : Jérôme PINOT – 06 43 33 71 25 - jerome@3d-actions.com .

L'accrochage en charpente ne peut être réalisé que par les services techniques du site.

Cette prestation (sous réserve de la faisabilité technique) est facturable.

Pour des raisons de sécurité du public,

- tout élément suspendu doit être maintenu par 2 élingues distinctes minimum.
- pour les structures tridimensionnelles (ponts, ...), les enseignes de plus d'1m de longueur, 3 élingues distinctes sont nécessaires au minimum. Le chargé de sécurité-incendie est la seule personne habilitée à indiquer le nombre de points d'élingues indispensables.

OUVERTURE DES STANDS

Vu la configuration et la taille des stands, ces derniers ne sont pas conçus pour être fermés.

MATERIELS EN FONCTIONNEMENT

Chaque machine présentée en fonctionnement dans l'enceinte du salon doit faire l'objet d'une déclaration de matériel en fonctionnement.

Si vous souhaitez utiliser du matériel en fonctionnement (avec des mouvements/déplacements – utilisant des gaz - ...), **merci de remplir la fiche appareil en fonctionnement et la retourner au chargé de sécurité-incendie : voir page contacts.**

SOL MURS DES HALLS

Toute détérioration (scellement, peinture et marquage...) est strictement interdite.

Votre emplacement devra être restitué dans l'état initial, adhésif de sol inclus.

Tous les détritifs (adhésifs, gravats...) doivent être retirés à l'issue de la manifestation.

Les dégâts constatés lors du démontage des stands seront facturés à l'exposant.

ANIMATION DES STANDS

- Il est interdit de distribuer des documents et des échantillons en dehors des stands.
- Les animations utilisant du matériel de sonorisation sont limitées à 15 minutes par heure.
- Les éclairages laser, pyrotechniques, à éclats sont interdits.

L'organisateur se réserve le droit de faire supprimer ou modifier les installations qui nuisent à l'aspect général du salon ou gêneraient les exposants voisins, le public ou, encore, ne respecteraient pas les règles de sécurité.

L'installation des stands ne doit, en aucun cas, endommager ou modifier les installations permanentes du lieu d'exposition et elles ne doivent pas porter atteinte à la commodité ou à la sécurité des autres exposants et des visiteurs.

DEGAGEMENT SUR ALLEES DE CIRCULATION ET LIMITES DE STANDS

Aucun objet exposé ou construction ne devra empiéter sur les allées de circulation. Aucun élément de décoration, mobilier, enseigne ne doit dépasser les limites du stand, en particulier la hauteur limite de 2 m.

Attention !

Il est interdit de disposer quelque aménagement que ce soit au-dessus des allées (structure ou bandeau signalétique, passerelle, ...).

PILIER DE HALL ET TRAPPE DE DESENFUMAGE

Pour les stands comportant un poteau, il est impératif de respecter l'ouverture pour toute intervention des services de sécurité. Le poteau ne doit pas être enfermé dans un local ni être masqué par des éléments décoratifs ou plantes vertes. Celui-ci doit impérativement rester libre d'accès pendant toute la durée du salon.

ELINGAGE ET ACCROCHAGE A LA CHARPENTE DU CARROUSEL

Il est formellement interdit de suspendre et d'accrocher des éléments sur les structures et la charpente du Carrousel du Louvre, sauf dans le cadre d'une prestation d'affichage proposée par le salon Cosmetic 360.

ECLAIRAGE & ELECTRICITE

Votre stand est d'ores et déjà équipé d'un éclairage à raison de spots LED encastrés dans le caisson en fond et sur le côté des stands. Seule l'alimentation électrique de l'éclairage et du totem est prévue. **Si vous souhaitez une puissance électrique pour alimenter un autre appareil électrique, passez commande d'un coffret en boutique.**

SONT INTERDITS

Les circuits hautes tension, laser, lumières à éclats, gyrophares et enseignes clignotantes.
Votre éclairage ne doit pas éblouir les stands et les allées alentour ; il est à diriger vers l'intérieur de votre stand.

LES CLOISONS

Les cloisons sont en carton appliqué sur une ossature bois, ont une épaisseur totale de 5 cm . Elles sont posées sur un socle, et surmontées d'un caisson dans lequel circulent les câbles électriques

Dans l'objectif de réutiliser ces cloisons, **il est strictement INTERDIT de dégrader le carton (coller, agraffer, percer, écrire, scotcher ou peindre le carton).**

Tout visuel devra nécessairement être accroché sur des échelles spécifiques destinées à cet usage, en commande dans l'espace exposant. Toute détérioration sera constatée et facturée au prix de la cloison.

REGLES PARTICULIERES A L'ESPACE START-UP

Les espaces Start-up ne correspondent pas à une délimitation précise, mais au droit d'usage d'une table et de son mobilier. Aussi il est **interdit aux exposants d'apporter des kakemonos ou autres meubles sur pieds.**

PROJET DE STAND

Si vous souhaitez faire des installations particulières (en dehors des prestations de stand fournies), contacter le responsable technique : Jérôme PINOT – 06 43 33 71 25 - jerome@3d-actions.com .

La commission de sécurité est très stricte en ce qui concerne la réalisation des stands (stabilité, matériaux de construction et de décoration, installation électrique, etc.). Les décisions prises par elle lors de sa visite, qui a lieu la veille ou le matin de l'ouverture de la manifestation, sont immédiatement exécutoires. Lors du passage de cette commission, l'installation des stands doit être terminée. L'exposant (ou son représentant) doit obligatoirement être présent sur le stand et être en mesure de fournir les procès-verbaux de réaction au feu de tous les matériaux utilisés. Le non-respect de cette règle peut entraîner la dépose des matériaux ou l'interdiction d'ouverture du stand au public.

Tout projet important doit être soumis à l'approbation du chargé de sécurité du salon.

Les plans et les renseignements techniques doivent être transmis à cet effet à l'organisateur au moins un mois avant l'ouverture du salon.

Pendant la période de montage, le chargé de sécurité veille à l'application des mesures de sécurité rappelées ci-après. D'autre part, tous renseignements concernant la sécurité incendie peuvent être obtenus en appelant le chargé de sécurité du salon (voir page contacts).

I. AMENAGEMENT DES STANDS CLASSEMENT AU FEU DES MATERIAUX

(Arrêté du 22 novembre 2002)

Les matériaux sont classés en 5 catégories en fonction de leur résistance au feu : M0, M1, M2, M3 et M4, M0 correspond à un matériau incombustible.

L'ensemble des matériaux utilisés doivent répondre à la réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP) de type T (réglementation complète sur demande : jerome@3d-actions.com)

I.1. Vélums – plafonds – faux plafonds

I.1.1- Vélums

Les vélums sont interdits.

I.1.2 - Plafonds et faux plafonds

Les plafonds et faux plafonds sont interdits

2. ÉLECTRICITE

2.1. Installations électriques

L'installation électrique de chaque stand doit être protégée à son origine contre les surintensités et contre les défauts à la terre. Toutes les masses métalliques doivent être interconnectées et reliées à la prise de terre du coffret de branchement électrique du stand.

Les connexions électriques doivent être disposées à l'intérieur de boîtes de dérivation. Les dispositifs de coupure électrique doivent être accessibles en permanence au personnel du stand.

2.2. Matériels électriques

Tous les matériels électriques doivent être conformes aux normes françaises et européennes en vigueur.

2.2.1 - Câbles électriques

Les câbles électriques doivent être isolés pour une tension minimale de 500 volts, ce qui interdit notamment le câble H-03-VHH (scindex). N'utiliser que des câbles dont chaque conducteur comporte sa propre gaine de protection, l'ensemble des conducteurs étant logés dans une gaine de protection unique.

2.2.2 – Conducteurs

L'emploi de conducteurs de section inférieure à 1,5 mm² est interdit.

2.2.3 - Appareils électriques

Les appareils électriques de classe 0 (2) doivent être protégés par des dispositifs à courant différentiel nominal au plus égal à 30 MA.

Les appareils électriques de classe I (2) doivent être reliés au conducteur de protection de la canalisation les alimentant.

Parmi les appareils électriques de classe II (2), ceux portant le signe sont conseillés.

2.2.4 - Prises multiples

Seuls les adaptateurs ou boîtiers multiples à partir d'un socle fixe (blocs multiprises moulés) sont autorisés.

2.2.5 - Lampes à halogène (norme EN 60 598)

Les luminaires des stands comportant des lampes à halogène doivent :

- être placés à une hauteur de 2,25 m au minimum.
- être éloignés de tous matériaux inflammables (au moins à 0,50 m des bois et autres matériaux de décoration) aux frais de l'exposant concerné, sur tout stand sur lequel les machines en fonctionnement présenteraient des dangers pour le public et pour lesquels aucune mesure n'aura été prise pour les éliminer.
- être fixés solidement.
- être équipés d'écran de sécurité (verre ou grillage à mailles fines) assurant la protection contre les effets dus à l'explosion éventuelle de la lampe.

2.2.6 - Enseignes lumineuses à haute tension

Les enseignes lumineuses à haute tension situées à portée du public ou du personnel travaillant sur le stand doivent être protégées, et en particulier les électrodes, par un écran en matériau M3 au moins.

La commande de coupure doit être signalée, et les transformateurs placés en un endroit ne pouvant procurer aucun danger pour les personnes. Signaler éventuellement leur présence par une pancarte «Danger, haute tension».

2.2.7 - Puissance électrique installée

Dans les stands où la puissance électrique mise en œuvre est supérieure à 100 Kw, un plan et une notice explicative concernant l'isolement des armoires électriques ou du local technique devront être adressés au chargé de sécurité (voir page contacts) pour avis.

(1) ou rendus tels par ignifugation / (2) Au sens de la norme NF C 20-030.

3. STANDS FERMES – SALLES AMENAGEES DANS LES HALLS

3.1. Stands fermés

Les stands fermés sont interdits.

3.2. Salles aménagées dans le hall

Chaque cas étant particulier, un plan détaillé doit être soumis au chargé de sécurité qui définira les mesures à appliquer.

4. APPAREILS DE CUISSON OU DE RECHAUFFAGE

Les appareils de cuisson ou de réchauffage sont interdits.

5. GAZ LIQUEFIES

L'utilisation des gaz liquéfiés est interdite.

6. MATERIELS EN FONCTIONNEMENT – MOTEURS THERMIQUES OU A COMBUSTION

Chaque machine présentée en fonctionnement dans l'enceinte d'un salon doit faire l'objet d'une déclaration préalable, adressée à l'organisateur du salon au plus tard un mois avant l'ouverture de la manifestation. Seules les installations ayant fait l'objet d'une déclaration pourront être autorisées.

Tous les matériels doivent être correctement stabilisés pour éviter tout risque de renversement.

Toutes les mesures de protection doivent être intégralement réalisées lors du passage de la commission de sécurité.

Une personne responsable doit être présente sur le stand lors de ce passage.

Aucune machine ne pourra être mise en marche ou présentée en ordre de marche en dehors de la présence sur le stand d'une personne qualifiée. Toutes les présentations et démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant.

La fourniture de l'énergie électrique sera intégralement suspendue aux frais de l'exposant concerné, sur tout stand sur lequel les machines en fonctionnement présenteraient des dangers pour le public et pour lesquels aucune mesure n'aura été prise pour les éliminer.

6.1. Matériels présentés en fonctionnement à poste fixe

Les matériels présentés en fonctionnement à poste fixe doivent soit comporter des écrans ou carters fixes et bien adaptés, mettant hors d'atteinte du public toute partie dangereuse, soit être disposés de façon que les parties dangereuses soient tenues hors de portée du public et, à tout le moins, à une distance d'un mètre des allées de circulation.

6.2 Matériels présentés en évolution

Lorsque des matériels sont présentés en évolution, une aire protégée doit être réservée de façon que le public ne puisse s'en approcher à moins d'un mètre, cette distance pouvant être augmentée compte tenu des caractéristiques des matériels présentés. Ces dispositions sont valables pour tous les stands, y compris ceux à l'air libre.

6.3. Matériels à vérins hydrauliques

Si des matériels à vérins hydrauliques sont exposés en position statique haute, les sécurités hydrauliques doivent être complétées par un dispositif mécanique s'opposant à tout repliement intempestif.

6.4. Moteurs thermiques ou à combustion

L'utilisation de moteurs thermiques ou à combustion doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à l'organisateur au moins 30 jours avant l'ouverture de la manifestation. Cette demande, rédigée sur papier libre (à joindre obligatoirement à la fiche de déclaration de machine ou appareil en fonctionnement), doit préciser la nature et la quantité journalière du combustible utilisé, et être accompagnée d'une notice technique de l'appareil et d'un plan d'implantation de l'appareil sur le stand.

Aucun appareil de ce type ne pourra être mis en service si la demande d'autorisation n'a pas été effectuée en temps utile.

ATTENTION : Dans tous les cas, les gaz de combustion doivent être évacués à l'extérieur des halls.

Pour effectuer votre déclaration, contactez la direction technique du salon.

7. LIQUIDES INFLAMMABLES

L'emploi de liquides inflammables est interdit.

8. SUBSTANCES RADIOACTIVES – RAYONS X

Contactez la direction technique de la manifestation, si vous êtes dans ces cas.

9. LASERS

Contactez la direction technique de la manifestation, si vous êtes dans ces cas.

10. MOYENS DE SECOURS

Les moyens de secours doivent rester visibles en permanence.

L'accès aux différents moyens de secours (bouches et poteaux d'incendie, robinets d'incendie armés, postes téléphoniques, extincteurs, commandes de trappes d'évacuation de fumées, etc.) doit être constamment dégagé.

Sur les stands qui sont équipés d'un robinet d'incendie armé, un passage d'un mètre au droit de l'appareil doit être laissé libre de tout matériel jusqu'à l'allée de circulation du public. La présence de panneaux ou tissus pour masquer l'appareil est absolument interdite.

11. CONSIGNES D'EXPLOITATION

Il est interdit de constituer dans les surfaces d'exposition, dans les stands et dans les dégagements, des dépôts de caisses, de bois, de paille, de carton, etc. Un nettoyage régulier (quotidien) doit débarrasser les locaux des poussières et des déchets de toutes natures.

Tous les déchets et débris provenant du nettoyage et du balayage doivent être enlevés chaque jour, avant l'heure d'ouverture au public, et transportés hors de l'établissement.

FORMULES DE STAND

Une conception en circuit court grâce à un réseau de partenaires français :

Descriptifs des matériaux utilisés :

- **Ossature bois** : panneaux contreplaqués tout peuplier de fabrication française. Le 100% peuplier est prélevé à partir de forêts gérées durablement, le contreplaqué peuplier préserve l'équilibre écologique (origine du bois : France et Espagne).
- **Cloisons** : structure carton en nid d'abeille, recyclable. Produit très rigide, 100% recyclable et biodégradable, composé à 100% de papier et assemblé par une colle PVA aqueuse (l'eau est le solvant principal).
- **Peintures** : fruit de la recherche scientifique et d'une démarche d'innovation, les peintures de la gamme Algo® sont élaborées à partir de composants biosourcés jusqu'à 95%. L'algue est la matière première innovante entrant dans leur composition. Elle constitue une ressource renouvelable, alternative aux corps fossiles qui entrent traditionnellement dans la composition des peintures. Majoritairement ramassée sur les côtes bretonnes et développée conjointement par Algopaint et Théolaur peintures, l'algue inscrit la gamme ALGOPRO dans une double démarche des responsabilités : celle d'une économie durable, protectrice des milieux naturels et des ressources, et celle d'une dynamisation des bassins d'emplois locaux.
- **Ignifugation des cloisons** : utilisation du procédé Hydroflam® C10, produit ignifuge servant à retarder l'inflammation, à limiter la post-combustion et à retarder la chute de propriétés mécaniques des cartons. Hydroflam® C10 se présente sous forme liquide (sans COV ni formaldéhyde), inodore et incolore. Hydroflam® C10 est non-toxique, inodore et sans danger lors de son emploi dans le respect des règles de sécurité élémentaires.
- **Eclairage** : les équipements en éclairage seront exclusivement composés d'ampoules LED encastrées dans les bandeaux plafond. En comparaison aux ampoules à incandescence, halogènes et fluo-compactes, les ampoules LED se présentent comme une solution bien plus confortable, fiable, sécurisante et écologique : les ampoules LED ne contiennent aucun produit dangereux pour la santé. La casse d'une ampoule n'est donc pas dramatique en soi et, comme les ampoules LED chauffent très peu, elles ne provoquent pas de brûlure. Les ampoules LED basse consommation possèdent par ailleurs un impact moindre sur l'environnement par rapport aux autres types d'éclairage traditionnels. Le fait qu'elles consomment moins d'énergie que des ampoules classiques constitue leur premier avantage. À cela s'ajoute un très bon rendement lumineux par rapport à l'éclairage par incandescence. En fin de vie, il est également plus facile de recycler les composants de ces ampoules.
- **Signalétiques exposants** : impression des enseignes exposantes sur un support cartonné 100% recyclable grâce à l'utilisation d'encre sans solvants.
- **Totems** : caisson lightbox intégré dans une ossature bois. Impression du contenu des totems sur une toile diffusante 100% recyclable, intégrée dans des caissons lightbox réutilisables sur plusieurs années.

FORMULES DE STAND

• FORMULE INNOVATION 7.5



(image non contractuelle)



(image non contractuelle)

Stand 300 cm x 250 cm sans angle

Stand 300 cm x 250 cm avec angle

- Cloisons de séparation
- 1 mange-debout + 3 tabourets
- Eclairage
- Totem Innovation

En option (à commander sur la boutique en ligne) :

- Signalétique de fond de stand
- Mobilier supplémentaire
- Décoration florale
- Ecran
- Prestation traiteur

• FORMULE START'UP

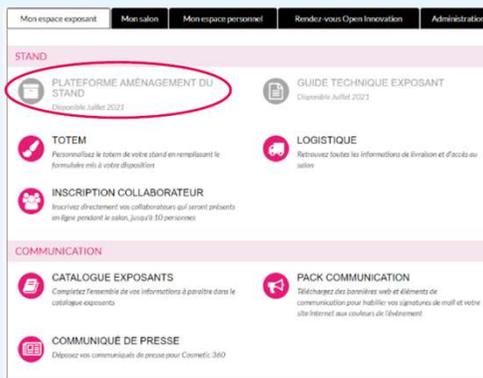


(image non contractuelle)

- Desk avec rangement
- Plateau : 150 cm x 60 cm
- 2 tabourets
- Eclairage
- Totem innovation

Rollups et autres signalétiques posées à côté du desk : interdits

Rendez-vous sur l'icône **PLATEFORME AMENAGEMENT DU STAND**



Electricité

L'électricité fournie sur votre stand est nécessaire à l'éclairage des spots et du totem. Si vous souhaitez avoir de l'électricité pour un autre besoin, il est impératif de commander un coffret électrique.

Positionnement des coffrets électriques :

envoyez votre plan côté (incluant les stands voisins) avec le positionnement souhaité de votre boîtier électrique commandé sur la plateforme avant le 13 septembre 2024 à Mélodie SALIOU– melodie@3d-actions.com

Sans information de votre part, le coffret électrique commandé sera positionné de la manière suivante :

stand ouvert sur 3 allées	stand ouvert sur 2 allées	stand ouvert sur 1 allée
contre la cloison de fond au milieu de celle-ci	dans le coin du stand	Dans le coin gauche opposé à l'allée

Les coffrets étant installés avant votre arrivée, toute modification d'emplacement lors du montage, **si cela est possible techniquement**, entraîne une facturation supplémentaire de 130€ HT.

Il est interdit de brancher directement vos équipements électriques sur le coffret. Vous devez commander une prise encastrée que l'on positionnera dans la cloison.

Mobilier

Vous avez la possibilité de commander (en ligne) des compléments à la dotation de mobilier fourni. Vous trouverez tous le mobilier proposé dans le PDF dédié.

Si vous souhaitez une vitrine éclairée, vous devez également commander un coffret électrique et une prise encastrée.

Signalétique

Dans le but de personnaliser votre stand, nous vous proposons de la signalétique adaptée à celui-ci. Vous trouverez la signalétique proposée dans le PDF dédié.

SANS SIGNALÉTIQUE



AVEC SIGNALÉTIQUE



Équipement audiovisuel

Vous pouvez louer des écrans sur pied ou muraux via la plateforme en ligne. **Pour les écrans muraux, il est impératif de commander, en supplément, une cloison renforcée.**

Contact pour les aménagements complémentaires : Mélodie SALIOU– melodie@3d-actions.com

Dans le but de personnaliser votre stand, nous vous proposons de la signalétique adaptée à celui-ci. Vous trouverez la signalétique proposée dans le PDF dédié.

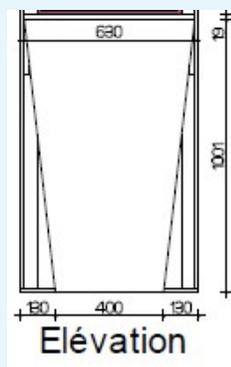
SANS SIGNALÉTIQUE



Contact pour les aménagements complémentaires : Mélodie SALIOU – melodie@3d-actions.com

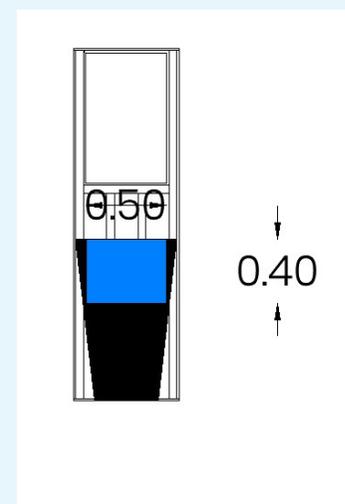
Desk Start'up

Dimensions du côté du desk



Signalétique proposée

(incluant : impression sur carton MI – montage sur châssis – pose –
dépose)



Habillage latéral :

- 50 cm (l) x 40 cm (ht)
- Prix 48€ HT

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

Signalétique pour
stand Innovation
7,5

EDITION
2024

Dans le but de personnaliser votre stand, nous vous proposons de la signalétique adaptée à celui-ci. Vous trouverez la signalétique proposée dans le PDF dédié.

SANS SIGNALETIQUE



AVEC SIGNALETIQUE



Contact pour les aménagements complémentaires : Mélodie SALIOU – melodie@3d-actions.com

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

Signalétique pour
stand Innovation
7,5

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024

Modalités pratiques

1. Choisissez ce que vous souhaitez faire (le fond du stand ou le côté latéral ou les 2)
2. Commandez votre signalétique sur votre espace exposant
3. Envoyez vos fichiers à pao.cosmetic360@apmedia.fr avant le 6 septembre 2024
4. Après contrôle technique, validez les bons à tirer (BAT)

Surface des stands	5m ² (2m x 2,5m)	7,5m ² (3m x 2,5m)	10m ² (4m x 2,5m)	10,5m ² (3,5m x 3m)	12,5m ² (5m x 2,5m)	15m ² (6m x 2,5m)	20m ² (6m x 2,5m)
Paroi de fond de stand (sans cloison renforcée ou étagères)	L : 1,90m H : 1,99m	L : 2,90m H : 1,99m	L : 3,90m H : 1,99m	L : 2,90m H : 1,99m	L : 4,90m H : 1,99m	L : 5,90m H : 1,99m	L : 3,22m H : 1,99m
Tarifs	550 €	815 €	1135 €	815 €	1450 €	1640 €	935 €
Paroi latérale	L : 1,54m H : 1,99m	L : 1,54m H : 1,99m	L : 1,54m H : 1,99m	L : 2,54m H : 1,99m	L : 3,40m H : 1,99m	L : 1,54m H : 1,99m	L : 1,54m H : 1,99m
Tarifs	455 €	455 €	455 €	740 €	940 €	625 €	455 €
Caractéristiques des fichiers : voir page 18							

Cahier des charges pour la création des fichiers

FORMAT DE FICHIER

PDF haute définition sans traits de coupe, **avec fonds perdus 100mm** en pourtour

Mode colorimétrique : CMJN

Choisir la compression ZIP

Le nom des fichiers doit comporter :

Nom + LARGEUR x HAUTEUR + nombre d'exemplaires

REALISATION DES FICHIERS

Préparer le fichier au format de l'impression :

Pas de trait de coupe

Fonds perdus 100mm en pourtour

Visuels aux dimensions finales (si réduction préciser l'échelle)

Les polices doivent être vectorisées

Les fichiers liés doivent être incorporés au document

Toutes les images doivent être en CMJN

POUR LES IMAGES

Fichiers au 1/4 du format fini = résolution 300DPI

Fichiers échelle 1/1 = résolution 75DPI

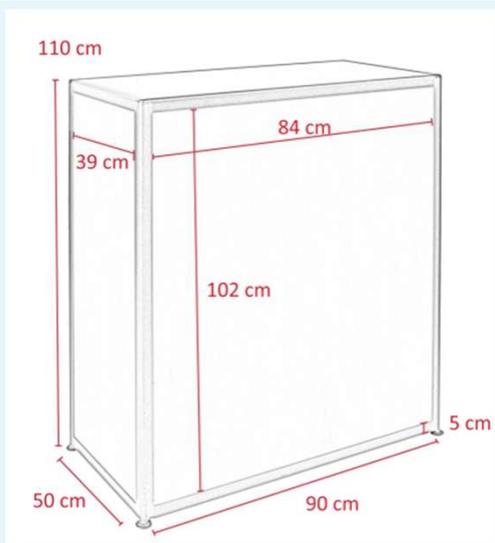
Mode colorimétrique : CMJN

A PROSCRIRE :

Fichiers Xpress, Photoshop, Indesign, Word, Excel, Powerpoint et les images issues d'Internet.

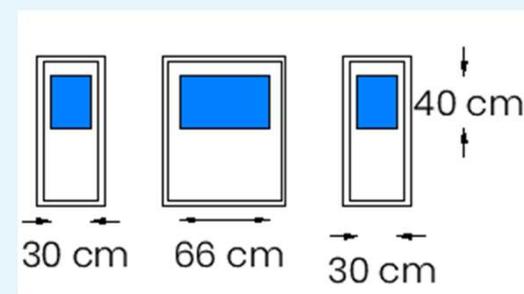
Comptoir avec ou sans rangement : Ref 3215 et 3415

Dimensions du comptoir



Signalétique proposée

(incluant : impression sur carton MI – montage sur châssis – pose –
dépose)



Habillage latéral :

- 40 cm (ht) x 30 cm (l)
- Prix 71€ HT pour les 2 côtés

Habillage façade:

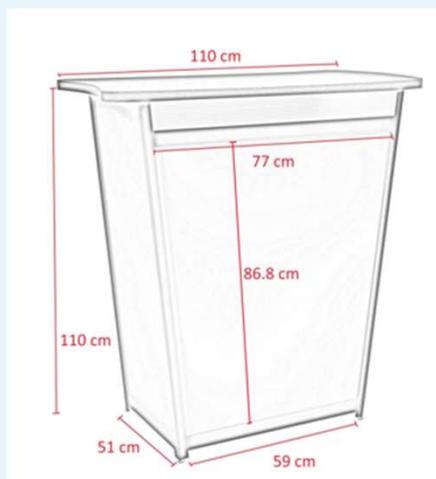
- 40 cm (ht) x 66 cm (l)
- Prix 95€

Pack habillage des 3 faces :

- Prix 150€ HT

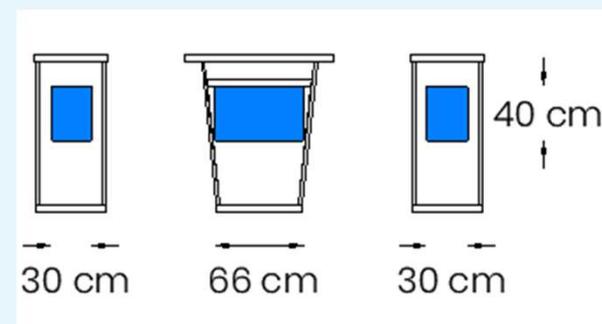
Comptoir avec rangement : Ref 3233

Dimensions du comptoir



Signalétique proposée

(incluant : impression sur carton MI – montage sur châssis – pose –
dépose)



Habillage latéral :

- 40 cm (ht) x 30 cm (l)
- Prix 71€ HT pour les 2 côtés

Habillage façade:

- 40 cm (ht) x 66 cm (l)
- Prix 95€

Pack habillage des 3 faces :

- Prix 150€ HT

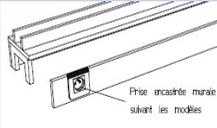
AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

ACCESSOIRES

(sous réserve de disponibilité)

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024

REFERENCES	Etagère 3 plateaux (Positionnée devant les cloisons en carton)	Cloison renforcée pour accroche écran (Positionnée devant les cloisons en carton)	Prise encastrée (elle permet de brancher vos vitrines ou autre élément électrique à proximité des cloisons)
Accessoires			
Caractéristiques	L : 50 cm P : 25 cm H : 199,8 cm <i>(Si vous souhaitez commander une signalétique de fond de stand, les dimensions seront modifiées avec cette cloison)</i>	L : 50 cm H : 199,8 cm <i>(Si vous souhaitez commander une signalétique de fond de stand, les dimensions seront modifiées avec cette cloison)</i>	Dans le socle des cloisons.
Prix HT (incluant livraison – reprise – assurance)	205 €	136 €	55 €

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter **Mérodie SALIOU** – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise du mobilier. Toute détérioration sera facturée.

AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES

MOBILIER

(sous réserve de disponibilité)

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024



ENSEMBLE CHAISES ZEN
REF 9319
1 table Orion + 3 chaises ZEN

208.00 € HT



ENSEMBLE FAUTEUILS TONDO
REF 9154
1 table basse Orion + 3 fauteuils
TONDO

250.00 € HT



PACK DETENTE
REF 9529
1 comptoir avec rangement + 1
tabouret Seychelles + 1 table basse
Orion + 3 fauteuils TONDO + 1
réfrigérateur 140L + 1
portemanteau + 1 corbeille à papier
506.00 € HT



PACK ESSENTIEL
REF 9531
1 vitrine basse + 3 chaises tresses +
1 table Bahamas + 1 réfrigérateur
140L + 1 portemanteau + 1 corbeille
à papier
546.00 € HT



ENSEMBLE SNACK SOHO
REF 9297
1 table snack Scandinave + 3
tabourets SOHO blancs

312.00 € HT



TABOURET SOHO
REF 1260

75.00 € HT



TABOURET ZEN
REF 1246

65.00 € HT



TABLE SNACK ORION
REF MDO16/MDO19
H116xD80

88.00 € HT



CORBEILLE A PAPIER
REF 2112B

8.00 € HT



PORTEMANTEAU
REF 0925
H176

50.00 € HT

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter **Mérodie SALIOU** – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise du mobilier. Toute détérioration sera facturée.

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

MOBILIER
VITRINE

(sous réserve de disponibilité)

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024



VITRINE TRIANON
2 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L90xP50xH110
330.00 € HT



VITRINE COMPTOIR SUR MEUBLE
1 étagère non réglable
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle de
cloison incluse)
L90xP46xH110
264.00 € HT



VITRINE MINI COLONNE
2 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L46xP46xH110
184.00 € HT



VITRINE AQUARIUM
2 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L90xP50xH110
276.00 € HT



VITRINE TOTEM
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L46xP46xH162
226.00 € HT



VITRINE HAUTE
2 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L90xP50xH200
511.00 € HT



VITRINE COFFRE
2 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L50xP50xH200
380.00 € HT



VITRINE BASSE
1 étagère non réglable
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L90xP50xH110
265.00 € HT



VITRINE VERSAILLES
3 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L90xP50xH170
543.00 € HT



VITRINE MONARCHY
3 étagères non réglables
Eclairage LED
(alimentation 220V dans socle
de cloison incluse)
L50xP50xH170
385.00 € HT

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter Mélodie SALIOU – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise du mobilier. Toute détérioration sera facturée.

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

MOBILIER
DE RANGEMENT
ET DE PRESENTATION

(sous réserve de disponibilité)

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024



COMPTOIR AVEC
RANGEMENT
REF 3215 / 3211
(couleur blanc ou hêtre)
L90xP50xH110
107.00 € HT



COMPTOIR SANS
RANGEMENT
REF 3415 / 3410
(couleur blanc ou hêtre)
L90xP50xH110
95.00 € HT



COMPTOIR WELCOME
REF 3233

L110xP51xH110
132.00 € HT



PETIT PRESENTOIR
Avec 5 étagères

68.00 € HT



ETAGERE BLANCHE
Avec 5 étagères

84.00 € HT



PRESENTOIR
Avec 4 étagères inclinables

97.00 € HT



MEUBLE RANGEMENT 110
REF 3807 / 3813
(couleur blanc ou hêtre)

L90xP50xH110
104.00 € HT



MEUBLE RANGEMENT 80
REF 3806 / 3814
(couleur blanc ou hêtre)

L90xP50xH80
91.00 € HT



PODIUM PETIT
REF 2100

L60xP60xH60
74.00 € HT



PODIUM HAUT
REF 2104

L60xP60xH100
85.00 € HT



CONSOLE DANDY

L130xP40xH100
135.00 € HT



ELEMENT D'ANGLE

L50xP50xH110
77.00 € HT

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter **Mérodie SALIOU** – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise du mobilier. Toute détérioration sera facturée.

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

TRAITEUR

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024



REFRIGERATEUR 140L

REF 1511A
L54xP59xH86

93.00 € HT



MACHINE A CAFE NESPRESSO

300 capsules
REF 1918
L19xP31xH40

Puissance : 1260W
311.00 € HT



PANIER DE FRUITS

5kg

100.00 € HT



PLATEAU de 16 mini
viennoiseries

35.00 € HT



FONTAINE A EAU

- 2 cubis de 10L
- 1 fontaine
- 200 gobelets en carton

100.00 € HT



JUS D'ORANGE BIO

3L

45.00 € HT



JUS DE POMME BIO

3L

45.00 € HT



PLATEAU MIX AOP

8-10 personnes
Fromage, charcuterie et 10 petits
pains

150.00 € HT

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter **Mérodie SALIOU** – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise du mobilier. Toute détérioration sera facturée.

COSMETIC360
LET'S EXPLORE INNOVATION

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

DECORATION
FLORALE

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024



FICUS en pot noir
H180/200

165.00 € HT



LAURIER tige boule
en pot noir
H180

240.00 € HT



BONSAÏ ficus nitida
en bac partner
H120/150

250.00 € HT



SPATHIPHYLLUM
sensation en bac partner
H180/200

230.00 € HT



BAMBOU TOUFFE
H150/200

180.00 € HT



HAIE DE BAMBOU
H200/250
L100
P32

355.00 € HT



COUPE FLEURIE
D30cm

120.00 € HT

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter **Mérodie SALIOU** – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise du mobilier. Toute détérioration sera facturée.

AMENAGEMENTS
COMPLEMENTAIRES

ECRANS

DATE LIMITE DE
COMMANDE LE
6 SEPTEMBRE 2024

EDITION
2024

ECRANS	Ecran 32"		Ecran 46"		Ecran 55"	
Caractéristiques <i>(prise électrique incluse – hors coffret électrique à commander séparément)</i>	70,8 cm x 39,8 cm Diag : 81 cm		101,8 cm x 57,3 cm Diag : 116,8 cm		121,8 cm x 68,5 cm Diag : 139,7 cm	
Accroche	Sur pied	Avec fixation murale <i>(cloison renforcée incluse)</i>	Sur pied	Avec fixation murale <i>(cloison renforcée incluse)</i>	Sur pied	Avec fixation murale <i>(cloison renforcée incluse)</i>
Prix HT <i>(incluant livraison – reprise – assurance)</i>	435 €	493 €	562 €	568 €	971 €	983 €

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à contacter **Mérodie SALIOU** – melodie@3d-actions.com

Les prix comprennent la location et l'installation pour la durée de l'événement, ainsi que la reprise des écrans. Toute détérioration sera facturée.